PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

IOBSP MCD/DCI continue 7H + LCBFT 2H + 1H CONSO + 1H RAC

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

Organisme de formation

CF-IOBSP.fr - IOBNET FINANCIAL GROUP SAS

President et representant legal : Olivier Kaess

SIREN : 940437478

Numero de declaration d activite (NDA) : 76341388834

Telephone : 07.69.00.14.36

Email : direction@iobnet.fr

Site : www.cf-iobsp.fr

Informations essentielles

Duree : 11 heures

Modalite : formation ouverte a distance (FOAD / e-learning), avec accompagnement pedagogique et intervention du formateur selon le dispositif de la formation.

Langue : francais

Formateur / tuteur : Olivier Kaess - joignable par telephone, email ou via les outils de la plateforme.

Document genere le : 04/11/2026

Presentation de la formation

Ce parcours combine une séquence de 7 heures consacrée à l'actualisation des connaissances en crédit immobilier avec 2H de LCB-FT + 1H crédit consommation + 1H regroupement de crédits.

Les séquences complémentaires ont une finalité d'approfondissement ou de sensibilisation. En particulier, les obligations LCB-FT imposent une formation adaptée aux fonctions et aux risques, sans fixer une durée générale uniforme.

Les attestations doivent identifier clairement les séquences suivies et leur durée.

Objectifs de la formation

A l’issue de cette formation, le stagiaire aura actualisé ses

compétences générales et spécifiques au poste qu’il occupe, à la nature

des produits qu'il distribue et aux modes de distribution auxquels il

recourt, conformément à la directive sur le Crédit Immobilier (DCI).

Ainsi, cette formation permettra au stagiaire de respecter

l'obligation réglementaire de formation continue d'une durée de 7heures.

Public, prerequis et modalites d acces

- Niveau requis à l'entrée en formation ? IOBSP de niveau 1, 2 ou 3

- Conditions spécifiques et prérequis ? Détenir un livret de formation IOBSP de niveau 1 ou 2, ou une attestation de niveau 3

- Modalités d'admission : Admission sans disposition particulière

- Présentiel ou à distance : Entièrement à distance

- Informations sur les modalités pédagogiques : Attribution d'un tuteur disponible par téléphone, email ou encore via le chat.

- Accès à la formation : Horaires libres, 24h/24 et 7j/7

- Durée totale et délai d'accès de la formation (heures) : 11H limitée au 31/12 de l'année en cours

Programme de la formation

1 - Présentation de la Formation

2 - Introduction à la Directive sur le Crédit Immobilier

3 - Le Crédit Immobilier

4 - Le Courtage - Courtier et IOBSP

5 - Le mandat de courtage (d'intermédiation)

6 - Discussions et critiques préalable à la réforme du courtage

7 - Introduction au décret d'application

8 - Pourquoi la réforme du courtage

9 - Les associations agrées par l'ACPR

10 - Mutations du marché

11 - Haut Conseil de Stabilité Financière

12 - LCB-FT : Al Capone, le premier blanchisseur d'argent

13 - LCB-FT : Quelles nouveautés en matière de lutte contre le blanchiment

14 - LCB-FT : Les obligations des professionnels

Programme détaillé de la formation

Crédit immobilier — 7 heures

- Actualisation réglementaire, solvabilité, TAEG, taux d'usure, assurance, garanties et parcours contractuel.

LCB-FT — 2 heures

- Connaissance client, bénéficiaire effectif, approche par les risques, vigilance et déclaration de soupçon.

Crédit à la consommation — 1 heure

- Information, solvabilité, coût du crédit, prévention du surendettement et points d'actualité.

Regroupement de crédits — 1 heure

- Analyse de l'endettement, risques, coût de l'opération, protection du client et traçabilité.

Validation

- Cas pratiques et contrôle des connaissances sur l'ensemble du parcours.

Competences visees et validation

La délivrance d’une double Attestation mentionnant les heures réalisées pour la formation IOBSP DCI , et les heures effectuées concernant le renouvellement de connaissances sur la Lutte Contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme. (LCBFT)

Methodes pedagogiques et evaluation

Le Mode de formation de notre centre est le FOAD (formation ouverte à distance), plus communément appelé E-learning.

Cependant,

bien que distancielles, nos formations sont accompagnées par un tuteur

pédagogique dédié, jouissant de plus de 25ans d'expérience en

Intermédiation Bancaire.

Joignable directement par mail, téléphone ou

via le chat, du lundi au samedi sauf jours fériés de 10h00 à 20h00, son

rôle est de vous soutenir, de vous accompagner, mais surtout de vous

former et vous informer durant toute la formation.

Le contenu des cours est principalement textuel.

La

formation est ponctuée par un examen final de 1H, composée de QCM et/ou de questions ouvertes.

La réussite finale de la formation est réputée validée avec une note

moyenne d'au moins 70% connaissances acquises, conformément à la Loi.

Attestation / livret et resultats attendus

Dés lors que vous aurez validé au moins 70% connaissances acquises,

nous vous délivrerons une attestation précisant les 7H de

formation DCI, les 2H sur la Lutte Contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme. (LCBFT), ainsi que 1H sur le Crédit à la consommation et 1H sur le Regroupement de crédits.

Accompagnement pedagogique

Les formations a distance sont accompagnees par un tuteur pedagogique. Le stagiaire peut solliciter l organisme par telephone, email ou via les outils de communication de la plateforme pendant son parcours.

Identification et validation de l organisme

CF-IOBSP.fr / IOBNET FINANCIAL GROUP SAS - President : Olivier Kaess - SIREN 940437478 - NDA 76341388834 - 07.69.00.14.36 - direction@iobnet.fr.

